

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 07: Trois lacs, quatre ans après

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

standard pour l'énergie et les installations techniques dans le bâtiment » et C 2027 « Imputation des prestations selon le mode de construction », qui est destiné à compléter le RPH 103. Le délai de recours pour l'ensemble de ces textes court jusqu'au 15 avril 2006.

La CNR a renvoyé la norme SIA 155 « Directive d'élaboration de rapports d'expertise » à la commission sectorielle qui la lui soumettait. La CNR estime plus sensé de publier une telle directive sous forme de règlement interne plutôt que comme norme.

La CNR a donné son feu vert à six nouveaux projets, soit les normes et règlements SIA 112/x « Facility management anticipé », SIA 106 « Règlement concernant les prestations et honoraires des géologues », SIA 112/2

« Planification durable - Aménagement du territoire », ainsi qu'une norme sur la protection contre la lumière en extérieur, une autre concernant les sondes géothermiques, et un cahier technique « Certification énergétique des bâtiments ». Pour la protection contre la lumière, la CNR a exigé que le groupe de travail clarifie ses divergences avant de lui présenter des objectifs mis au net. Pour le projet SIA 112/2 sur l'aménagement durable, la question des transports doit être plus largement prise en compte et l'OFEV plus étroitement associé aux travaux. Enfin, un architecte supplémentaire doit siéger au sein de la commission traitant des sondes géothermiques.

Markus Gehri,
secrétariat général de la SIA

REGISTRE POUR LES D'ÉTANCHÉITÉ

Deux fois par année, la commission SIA 281 « Lés d'étanchéité à base de bitume et bitume-polymère » publie une liste des lés d'étanchéité pour lesquels, à la demande des fabricants concernés, un rapport de contrôle sur les examens entièrement réussis selon SIA 281 et SIA 281/1 est disponible. Le rapport de contrôle ne date pas de plus d'une année au moment de son intégration dans la liste.

Le registre actuel peut être téléchargé à partir du site de la **sia** (www.sia.ch/register).

Manfred Partl,
président de la commission SIA 281



elle est conçue pour un travail qui intègre fonctionnalité, communication et travail en équipes. Téléphone au 071 372 52 52, ou www.lista-office.com